

Le Dumbéa

Septembre - octobre 2010

Bulletin d'information municipal de la commune de Dumbéa

Dispensé de timbrage

NUMÉRO 14

Un immense parc au cœur de la ville

Page 5

Édito

Alors que Dumbéa connaît une forte urbanisation, il est indispensable de développer ses espaces verts, lieux de détente et de loisirs. Ainsi, au cœur du centre urbain de Koutio, le schéma d'aménagement et de développement durable de la Tonghoué prévoit la mise en valeur d'un nouveau et vaste parc au cœur de la ville, pour tous les Dumbéens : « Le croissant vert ».

Le Maire,
Georges Naturel



→ Nouveaux visages en mairie

Olympe Babel,
 chef du service de l'animation et de la jeunesse



Olympe Babel nous vient de Païta, où il était directeur adjoint du Dock socioculturel. Père de trois enfants, il intègre l'équipe municipale en tant que chef du service de l'animation et de la jeunesse, au sein de la direction de la culture, de la jeunesse, des sports et de la prévention.

Claude Chevallier,
 instructeur en urbanisme



Marié et père de trois enfants, Claude Chevallier vient d'intégrer l'équipe des services techniques de la Ville de Dumbéa. Il a pour principales missions l'instruction des documents d'urbanisme opérationnel (permis de construire, de lotir, divisions), les visites de conformité, l'établissement et le suivi des procédures d'infractions aux règles d'urbanisme.

David Amatredjo,
 instructeur en urbanisme



David Amatredjo intègre lui aussi l'équipe des services techniques de la Ville de Dumbéa, avec les mêmes missions que Claude Chevallier : instruction des documents d'urbanisme opérationnel, visites de conformité, établissement et suivi des procédures d'infractions aux règles d'urbanisme.

→ Des passeports sur rendez-vous

Depuis le 1^{er} septembre, afin d'éviter les délais d'attente, le dépôt des dossiers de demande de passeport se fait sur rendez-vous.

Les Dumbéens sont invités à contacter le service des élections et de l'état civil (tél. **41 40 00**, poste 402 ou 403) ou à se rendre à la mairie de Dumbéa.

Rappelons que, pour l'établissement d'un dossier, la présence de l'intéressé est indispensable (ainsi que celle du représentant légal pour un mineur, dans tous les cas).

→ **2 595 passeports**

ont été délivrés au cours des 7 premiers mois de l'année, dont 1 260 à des administrés résidant dans la commune de Dumbéa.

→ Des agents de la Ville médaillés



Le 16 juillet dernier, Georges Naturel a remis la médaille d'honneur du travail à 9 agents municipaux : Apolina Vaitulukina, Daniel Soerip, Mickaël Mehene, Marcel Bouquet, Paul Manukula, Mariannick Vidoire, Sandra Gané, Robert Xewe et Denise Manakofaiva.

Le maire de Dumbéa a également salué l'acte de bravoure d'un administré, Warren Saiko (à droite sur la photo), qui avait tenté de sauver de la noyade un membre de sa famille, au péril de sa propre vie.

→ Halte aux feux !

Les feux de brousse mettent en danger des vies humaines et coûtent très cher à la collectivité.

Les conséquences écologiques sont lourdes :

- destruction de la végétation ;
- érosion des sols.

Rappelons que toute mise à feu de végétaux est interdite **du 1^{er} octobre au 31 mars** sur tout le territoire communal.

Il est recommandé de **débroussailler autour des habitations** et **le long des clôtures** afin de limiter la propagation des feux.

→ **En cas d'incendie :**

**appelez le 18
 ou le 41 00 18**

Indiquez avec précision :

- le lieu ;
- les abords ;
- les moyens d'accès connus et, si possible, la direction prise par le feu.

→ Inscription sur les listes électorales :

Attention, pour pouvoir voter, les nouveaux inscrits dans la commune doivent s'inscrire au plus tard le 31 décembre de cette année à la mairie, auprès du bureau des listes électorales (tél. : 41 40 07). Pour cela, ils doivent remplir un certain nombre de conditions, plus ou moins restrictives en fonction du type d'élections concernées. Explications.

Inscription à la liste générale

Conditions à remplir :

- être de nationalité française ;
- être majeur (il suffit d'avoir 18 ans avant le dernier jour de février 2011) ;
- n'être frappé d'aucune incapacité électorale ;
- en outre, pour être inscrit dans la commune, il faut soit :
 - y posséder son domicile,
 - y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février 2011,
 - y être inscrit pour la 5^e fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales et déclarer vouloir exercer les droits électoraux dans la commune,
 - y exercer en qualité de fonctionnaire public assujéti à résidence obligatoire (aucun délai de résidence n'est exigé).

Pièces à produire au bureau des listes électorales :

- la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité ;
- un justificatif du domicile réel ou des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, d'électricité, etc.).

Attention : les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2011 doivent prendre contact avec la mairie de Dumbéa, au plus tard le 31 décembre 2010, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Principe

Tout électeur doit en premier lieu être inscrit sur la liste générale.

Cette inscription permet de participer aux élections nationales (présidentielle, législatives, municipales et européennes).

Pour pouvoir voter aux **prochaines élections provinciales**, vous devez également être inscrit **sur la liste spéciale**.

Si vous êtes inscrit sur la liste générale mais que vous ne remplissez pas les conditions pour pouvoir figurer sur la liste spéciale, alors vous êtes automatiquement inscrit **sur le tableau annexe**.

Liste générale = liste spéciale + tableau annexe

Inscription à la liste spéciale

En l'absence de demande d'inscription sur la liste

électorale spéciale, les électeurs qui, bien que justifiant des conditions pour être inscrits sur la liste électorale, n'auraient pas déposé de demande d'inscription **au plus tard le 31 décembre 2010** ne seront pas admis à participer à l'élection des membres des assemblées de province et du Congrès. En cas de doute, renseignez-vous auprès du bureau des listes électorales (tél. : 41 40 07).

Conditions à remplir :

- être inscrit sur la liste générale au plus tard le 28 février 2011 ;
- justifier de 10 ans de résidence continue en Nouvelle-Calédonie au plus tard le 7 novembre 2008, soit avoir un de ses parents remplissant les conditions pour être électeur au scrutin du 8 novembre 1998, soit avoir un de ses deux parents inscrit au tableau annexe et justifier d'une durée de domicile de 10 ans en Nouvelle-Calédonie au plus tard le 7 novembre 2008.

Pièces à produire au bureau des listes électorales :

- la preuve de 10 ans de domicile en Nouvelle-Calédonie peut être établie par tous les moyens propres à emporter la conviction de la commission administrative spéciale (quittances de loyer, titres de propriété, certificats de scolarité, certificats de résidence fiscale, avis d'imposition, attestations de logement, attestation de travail, etc.).

Tableau annexe

Si vous êtes inscrit dans le tableau annexe, vous ne pouvez donc voter que pour les **élections nationales** (présidentielle, législatives, municipales et européennes).

Mais si vous remplissez les **conditions suivantes, il vous est encore possible** de demander à être inscrit sur la liste spéciale, c'est-à-dire **de devenir électeur aux prochaines élections provinciales** :

- être inscrit sur la liste générale ;
- remplir l'une des 2 conditions suivantes :
 - être majeur depuis le 1^{er} novembre 1998 et avoir l'un de ses parents inscrit sur la liste spéciale (fournir une attestation d'inscription du parent sur la liste spéciale ainsi qu'une copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance) ;
 - justifier de son domicile en continu en Nouvelle-Calédonie au plus tard le 7 novembre 2008 (fournir au moins l'un des documents suivants : certificats de travail, attestations de résidence fiscale, bulletins de salaire, avis d'imposition, quittances de loyer ou d'électricité ou d'eau ou d'ordures ménagères ou de téléphone fixe, certificats de scolarité).

Votre dossier de demande d'inscription est à déposer au plus tard le 31 décembre 2010 à la mairie de Dumbéa ou à l'annexe de Koutio. Votre dossier sera transmis par la mairie à une commission qui se prononcera en mars 2011.

SPORT

→ De grands maîtres japonais à Dumbéa



Pour la 2^e année consécutive, à l'invitation de l'Association judo club de Dumbéa (AJCD), une délégation de grands maîtres japonais est venue entraîner les judokas dumbéens. Pour l'occasion, l'AJCD a également convié les clubs d'autres communes à des

entraînements. Lors du dernier cours donné en présence des membres de la délégation, la médaille d'honneur a été remise par la Ville de Dumbéa à M. Hiranuma (sur la photo au centre), 8^e dan, en remerciement de son enseignement.

→ Le basket sur la Toile

L'AS Dumbéa s'est dotée d'un site internet : www.asdumbea.iball.fr

Plus qu'une simple vitrine, il permet de suivre l'actualité du club et d'être tenu au courant des événements en s'inscrivant en ligne.



→ Le parcours d'un enfant de la balle...



C'est avec bonheur et fierté que Sébastien Pidra, ancien champion de tennis calédonien reconverti dans la troupe des célèbres Yamakasi, a organisé, à la mi-juillet, la venue de son groupe au tennis club d'Auteuil. Un hommage qu'il a voulu rendre à son ancien entraîneur, Richard Pugibet.

Les élèves de deux classes du collège d'Auteuil ont eu droit à une démonstration de ces acrobates d'un nouveau genre, qui franchissent avec brio les obstacles du quotidien. Une belle leçon de vie et beaucoup de bonheur pour tous.

ACTUALITES

→ Festivités du 14 Juillet



Cette année encore, la fête nationale a fait l'objet de réjouissances pour les petits et les grands. La traditionnelle cérémonie du 14 Juillet s'est déroulée sur l'esplanade de l'hôtel de Ville, en présence notamment des autorités civiles et militaires, des anciens combattants et de jeunes écoliers. Ensuite, au niveau de la mairie annexe de Koutio, l'habituelle retraite aux flambeaux a été particulièrement égayée par la présence de la Banda Momo, qui a accompagné la procession et gratifié le public d'un spectacle de rue, juste avant les tirs du feu d'artifice. La soirée s'est terminée dans la bonne humeur par un bal populaire.



→ Dumbéa fête ses centenaires

Kassinem Wiharta, une grande dame à La Cordyline

Début juillet, Kassinem Wiharta, dite Kassy, a fêté ses 100 ans à la résidence La Cordyline, entourée de sa famille, des autres membres de la maison de retraite, de Georges Naturel et de la consule d'Indonésie. Tous ont rendu hommage à cette ancienne maraîchère, au fort caractère et à l'existence laborieuse.



Jules Renard, l'homme aux 100 vies

C'est avec sa famille, ses amis, les maires de Dumbéa et de Nouméa et les représentants de la Chambre d'agriculture dont il est encore membre que Jules Renard, toujours vert, a fêté son centenaire. Durant son existence, l'homme aura été successivement livreur, marin, boucher, conseiller municipal... Il est actuellement éleveur actif. Rendons hommage à cet aventurier de la vie.



→ Des dictionnaires pour les CE1 de Dumbéa

L'association Vocabulivre et les membres du conseil municipal remettront des dictionnaires aux élèves de CE1 des écoles publiques de la commune :

- le vendredi 3 septembre à 8h30 à l'école Gustave Clain ;
- le vendredi 3 septembre à 10h30 à l'école Alphonse Dillensenger ;
- le lundi 6 septembre à 8h30 à l'école Victorin Bardou ;
- le lundi 6 septembre à 10h30 à l'école Louise de Greslan ;
- le mercredi 8 septembre à 8h à l'école Paul Duboisé ;
- le mercredi 8 septembre à 10h15 à l'école John Higginson ;
- la date reste à fixer pour l'école Louis Benebig.

→ Les ateliers du CCAS

Mieux gérer son budget

À Dumbéa-Rivière, une douzaine de ménagères ont participé fin juin à un atelier de deux jours et demi consacré à la gestion du budget familial. Anticiper et contrôler les dépenses du ménage, économiser la consommation d'eau et d'électricité dans la maison... Les participantes se sont révélées très intéressées et se disent prêtes à participer à d'autres animations de ce type.



Améliorer l'image de soi

Un atelier sur l'image de soi s'est déroulé début juillet sur la commune. Pendant 4 jours, les 7 participantes ont bénéficié des conseils de professionnels dans les domaines de la santé, de l'emploi et de l'esthétique. Jeux de rôle, temps de parole et projection de film étaient au programme de cet atelier destiné à améliorer l'image de soi et à préparer l'insertion sociale et professionnelle.



Réunion d'information sur les droits sociaux

Deux réunions d'information sur les droits sociaux, organisées par le CCAS, ont eu lieu en juillet dans le nord de la commune. Elles ont permis à des administrés, souvent isolés, de mieux comprendre leurs droits et les démarches à suivre pour bénéficier des prestations sociales.



→ Maintien des anciens à domicile

Wanaxaeng Naba, âgé de 94 ans, a réceptionné le chantier de rénovation de son logement, réalisé en partenariat par la municipalité et la province Sud, laquelle intervenait par l'intermédiaire de l'Office pour l'amélioration du logement (OPAL).



→ Permanences de l'aide médicale

Tous les mardis matin à la mairie annexe.
 Les 1^{er} et 3^e mardis après-midi de chaque mois à la villa sociale.
 Les 2^e et 4^e mardis après-midi de chaque mois à la maison de quartier de Val-Suzon
 À noter également que Jeanine Lefebvre est la correspondante Cafat de la mairie, au service de l'état civil de la mairie annexe.

→ Dumbéa Handicap se bouge !

Grâce à l'association Balafon, qui apporte son soutien à l'association Dumbéa Handicap, les adultes handicapés ont désormais un atelier d'art thérapie danse. Il se déroule tous les lundis, de 9h à 10h30 (hors périodes de vacances scolaires), à la salle de danse d'Auteuil. Sassia, la formatrice, est motivée et sympathique. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès d'elle, au 94 22 20, ou contacter Annick, du CCAS, au 41 40 28. Par ailleurs, les personnes désireuses d'apporter leur contribution aux problématiques rencontrées par les handicapés sont également priées de se faire connaître auprès de Jacqueline Janson, présidente de l'association Dumbéa Handicap.



→ Sortie de La Cordyline à Sarraméa

Fin juillet, avec d'autres institutions, les pensionnaires de la résidence La Cordyline étaient invités à la tribu de Grand Couli, à Sarraméa, une sortie organisée par la pension Les Anthuriums de Païta.

Cette journée d'échanges, gérée par l'association des jeunes de la tribu, a été très appréciée par beaucoup de résidents !



→ À venir

Cinéma



Une projection du *Petit Nicolas* proposée aux personnes âgées ou handicapées. Elle se déroulera au centre culturel du Mont-Dore, en partenariat avec le CCAS du Mont-Dore, le 14 septembre prochain à 14h. Un transport collectif est prévu au départ du centre culturel de Dumbéa. Les places étant limitées, l'inscription est obligatoire auprès du CCAS.

Contactez Annick au **41 40 28**.

Formation d'assistante maternelle

La prochaine formation au métier d'assistante maternelle aura lieu du 18 au 29 octobre. Elle s'adresse à toute personne de la commune motivée pour garder des enfants à son domicile. L'inscription à la formation s'effectue après un entretien avec la référente petite enfance du CCAS, ainsi qu'après une visite du logement.

Une réunion d'information, ouverte à tous, est proposée le 10 septembre à 9h à la mairie annexe. Renseignements et inscriptions auprès du CCAS. Contactez Louise au **41 40 28**.

Un Centre international de séjour et d'expertise intégré

→ Les valeurs de l'Olympisme

Parmi les futurs équipements prévus dans le « croissant vert », le Cise – Centre international de séjour et d'expertise – sera ouvert d'ici 2 ans. Situé non loin du skate park, il doit accueillir tous les athlètes calédoniens ainsi que de la région Pacifique à l'occasion de grandes rencontres internationales, de stages ou de formations.

« C'est un outil, voulu depuis des décennies, qui manquait à la Nouvelle-Calédonie, explique Michel Quintin, directeur du Comité territorial olympique et sportif. À Koutio, il est idéalement placé au cœur de l'agglomération, à proximité de nombreuses installations sportives. »

« C'est un lieu où sont enseignées avec beaucoup de rigueur les valeurs défendues par l'olympisme. Même la construction suivra les normes HQE – haute qualité environnementale – pour réduire les nuisances occasionnées, la dépense d'énergie, etc. »

« Merci à Dumbéa de nous avoir accompagnés pour concrétiser ce projet tant désiré par tous les sportifs. »

Un croissant de verdure dans la ville...

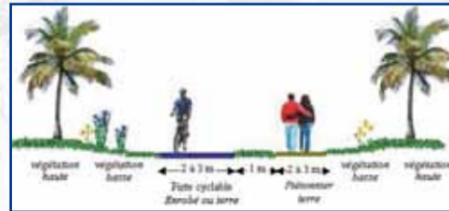
La Ville vient de valider un schéma d'aménagement et de développement durable des rives de la Tonghoué définissant les limites géographiques d'un vaste parc au cœur du futur centre urbain de Koutio. Ainsi, « un croissant vert » protégé offrira aux Dumbéens des espaces de détente et de loisirs, en complément des installations actuelles et futures et des lotissements en construction. Présentation.

On l'appelle le « croissant vert ». Long de 4 kilomètres, il s'étend sur plus de 55 hectares en plein cœur du futur centre urbain de Dumbéa. Alors qu'il n'est encore aujourd'hui qu'un espace naturel très partiellement aménagé, la mairie a décidé de le protéger et de le mettre en valeur pour en faire un véritable parc de loisirs, un espace de détente et de promenade pour tous.

Milieu à la fois urbain et naturel, le parc de la Tonghoué, dans son prolongement, va créer ainsi une continuité de verdure en pleine zone urbaine. Il accueillera des espaces aux ambiances paysagères diversifiées invitant à la promenade, à la détente et proposant des activités ludiques ou sportives de plein air. Il sera articulé entre des espaces naturels ouverts et d'autres plus organisés autour d'activités de sport et de loisirs.

Des modes de déplacement doux

Les cheminements piétonniers et éventuellement cyclables le long du parc constitueront une « voie verte ». Ils seront jalonnés de bornes d'eau pour se désaltérer.



Les cheminements piétonniers et cyclables auront un revêtement adapté.

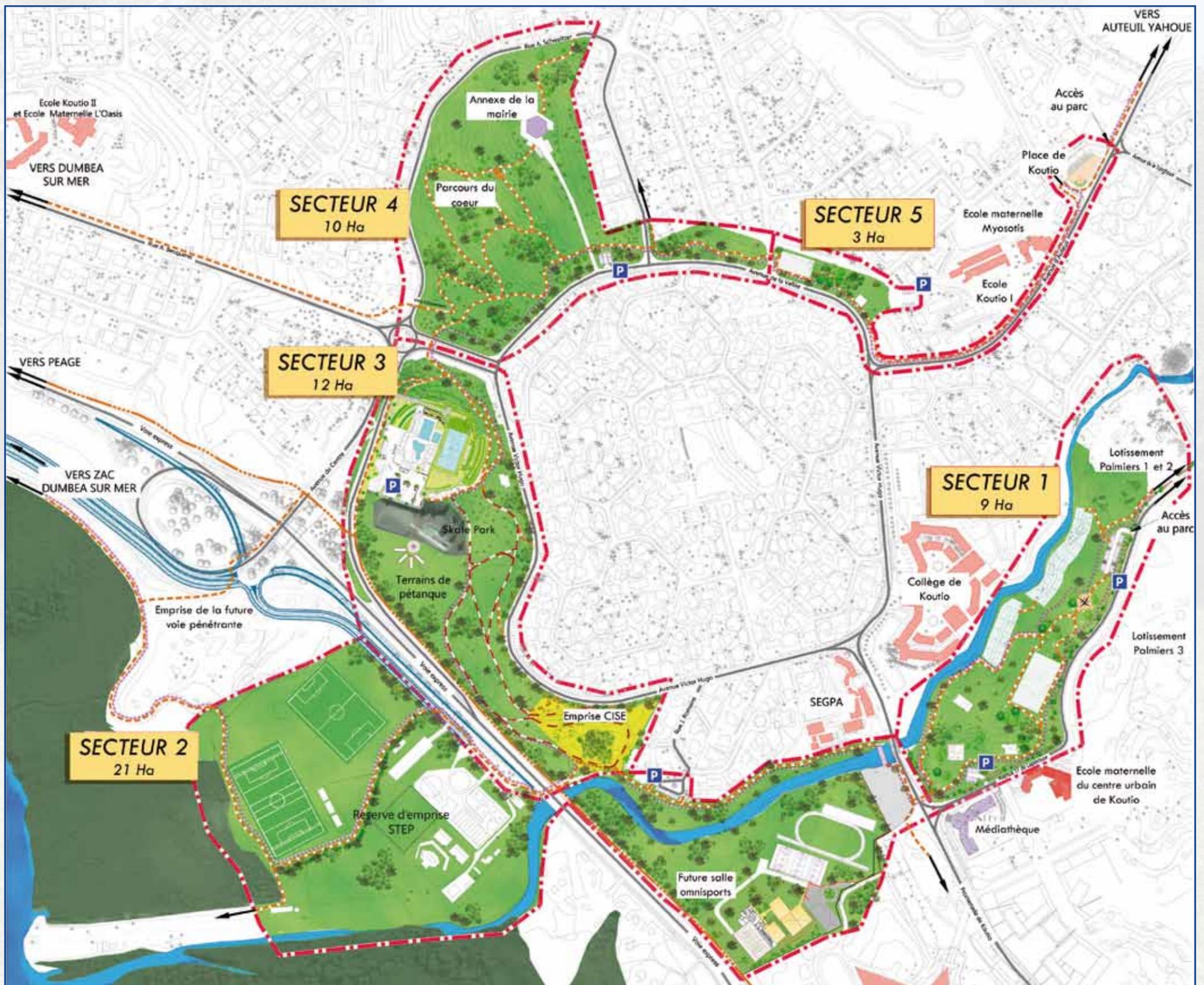
La végétation sera confortée là où elle est dense, afin de préserver quelques massifs

forestiers, notamment le long des berges du cours d'eau. Le « croissant vert » sera paysagé tout du long et notamment aux abords des voies et des chemins avec des plantes d'alignement.

Afin de permettre l'accès à tous les secteurs du parc (de la mairie annexe aux Palmiers), des parkings de taille variable seront aménagés à chaque interface entre deux secteurs, ainsi qu'aux extrémités.

Enfin, les aménagements de ce « croissant vert » relieront les équipements publics actuels – écoles, collège, lycée, médiathèque, Skate Park, terrains de sport, piscine et mairie annexe et futurs salle omnisports, terrains de pétanque, aires de jeux, jardins familiaux, etc. Réalisés en plusieurs phases, les travaux débiteront dès 2011.

Une bonne nouvelle...



→ Travaux en cours

- **Assainissement à Katiramona** : fin des travaux au lotissement Poncet.
- **Salle omnisports de Koutio** : les études de maîtrise d'œuvre sont en cours. Le démarrage des travaux est prévu au 2^e semestre 2010.
- **Piscine** : les travaux sont en cours avec la pose du bassin inox. La fin des travaux est prévue en septembre.
- **Salle des arts martiaux** : les travaux de la 2^e tranche sont en cours pour une livraison finale début 2011.
- **Maison municipale de quartier de Katiramona** : l'attribution des marchés de travaux est en cours. Le démarrage du chantier est prévu en octobre.
- **Place de Koutio** : l'appel d'offres des travaux est en cours. Le démarrage est programmé pour septembre et la livraison des travaux pour la fin de l'année.

Rétrocessions en cours

Conformément à la délibération du Conseil municipal, la commune de Dumbéa procède actuellement à l'incorporation dans son domaine public de divers lotissements. Les lotissements Les Occitanes, dans la vallée du Carigou, et Hinatéa 2, route de Koé, sont tout particulièrement concernés.

Dumbéa-sur-Mer : dénomination des nouvelles voies

Anticipant l'avancement des travaux de viabilisation de la ZAC de Dumbéa-sur-Mer, le Conseil municipal sera tout prochainement appelé à choisir le nom des voies de ces nouveaux quartiers.



Réservoir Socafim en cours de construction situé en haut du col de Tonghoué, destiné à l'alimentation en eau potable des habitations du secteur.



Démarrage des travaux de la halle des sports de Val-Suzon.

→ Urbanisme

Point sur la taxe communale d'aménagement

En juillet dernier, est entrée en vigueur la Taxe Communale d'Aménagement (TCA), mise en place par le gouvernement. Elle est désormais appliquée sur toutes les autorisations de construire. Pour toute demande de permis de construire, il est donc à présent nécessaire de joindre la fiche déclarative de la Taxe Communale d'Aménagement.

Une notice explicative faisant la synthèse des dispositions de la loi du pays est annexée à la demande du permis de construire, pour permettre de calculer le montant de la TCA à laquelle est assujéti le demandeur, redevable de cette taxe.



Service de l'urbanisme horaires d'ouverture au public

Le service reçoit le public du lundi au mardi, de 7h30 à 12h, le mercredi, de 11h30 à 15h30, et le vendredi, de 11h30 à 14h30.
 Pour tout renseignement, composez le **41 40 12**.



Ramassage des déchets verts et des encombrants → Respectez les dates !

Les sorties des déchets verts et des encombrants doivent impérativement respecter les dates de ramassage et la quantité autorisée (1 m³ pour chacun d'eux), soit 4 fois par an pour les déchets verts et 2 fois par an pour les encombrants.

→ Déchets verts

(Déchets d'origine végétale, issus d'élagages, de tailles de haies, des cours et des jardins)

Le ramassage des déchets verts est effectué **4 fois par an** pour chaque secteur. **Le volume est limité à 1 m³ par lot.** Le dépôt des déchets verts doit se faire le samedi, aux dates indiquées ci-dessous. Le ramassage est, quant à lui, effectué les deux semaines suivantes.

• Secteur 1 :

Katiramona-Poncet, Jardins de Kati, Boutan, Nondoué, Chabert, Couvelée, Calvaire, Pointe à la Luzerne.

Date du **dépôt** des déchets verts : **2 octobre.**

Période de **ramassage** des déchets verts : **du 4 au 15 octobre.**

• Secteur 2 :

Koé, Carigou, Palmiers, Koghis, Giozzi, Gelin, Pinèdes, RT1, Horizons, Cycas, Alamandas, Douvier-Renard, Assen-Aïda, Berton.

Date du **dépôt** des déchets verts : **16 octobre.**

Période de **ramassage** des déchets verts : **du 18 au 29 octobre.**

• Secteur 3 :

Fayard-Auteuil, Auteuil, SICNC, FSH 1^{er} secteur, Jacarandas 1.

Date du **dépôt** des déchets verts : **30 octobre.**

Période de **ramassage** des déchets verts : **du 2 au 10 novembre.**

• Secteur 4 :

Jacarandas 2, Secal.

Date du **dépôt** des déchets verts : **13 novembre.**

Période de **ramassage** des déchets verts : **du 15 au 26 novembre.**

• Secteur 5 :

FSH 2^e à 6^e secteurs, Buttes de Koutio, Pointe à la Dorade.

Date du **dépôt** des déchets verts : **27 novembre.**

Périodes de **ramassage** des déchets verts : **du 30 août au 10 septembre, du 29 novembre au 10 décembre.**

→ Encombrants

(Textiles, électroménagers, carrosseries, tuyauteries, vélos, mobiliers...)

Le ramassage des encombrants est effectué **2 fois par an** pour chaque secteur. **Le volume est limité à 1 m³ par lot.** Le dépôt des encombrants doit se faire le samedi, aux dates indiquées ci-dessous. Le ramassage est, quant à lui, effectué les deux semaines suivantes.

• Secteur 1 :

Katiramona-Poncet, Jardins de Kati, Boutan, Nondoué, Chabert, Couvelée, Calvaire, Pointe à la Luzerne.

Date du **dépôt** des encombrants : **2 octobre.**

Période de **ramassage** des encombrants : **du 4 au 15 octobre.**

• Secteur 2 :

Koé, Carigou, Palmiers, Koghis, Giozzi, Gelin, Pinèdes, RT1, Horizons, Cycas, Alamandas, Douvier-Renard, Assen-Aïda, Berton.

Date du **dépôt** des encombrants : **16 octobre.**

Période de **ramassage** des encombrants : **du 18 au 29 octobre.**

• Secteur 3 :

Fayard-Auteuil, Auteuil, SICNC, FSH 1^{er} secteur, Jacarandas 1.

Date du **dépôt** des encombrants : **30 octobre.**

Période de **ramassage** des encombrants : **du 2 au 10 novembre.**

• Secteur 4 :

Jacarandas 2, Secal.

Date du **dépôt** des encombrants : **13 novembre.**

Période de **ramassage** des encombrants : **du 15 au 26 novembre.**

• Secteur 5 :

FSH 2^e à 6^e secteurs, Buttes de Koutio, Pointe à la Dorade.

Date du **dépôt** des encombrants : **27 novembre.**

Période de **ramassage** des encombrants : **du 29 novembre au 10 décembre.**

Des loisirs pour tous !

→ À la médiathèque

Les animations annuelles

→ Séance « La Natte des P'tits bouts » pour les bébés de 6 à 36 mois, le 1^{er} mercredi du mois, de 9h à 10h, et le 3^e samedi du mois, de 10h à 11h. Les thèmes : les sons (en juillet) et compter (en août).

Attention, les inscriptions sont obligatoires. Places limitées.

→ Séance « La Natte qui raconte » pour les enfants à partir de 5 ans, tous les mercredis, de 15h à 16h. Au programme : des histoires d'ici et d'ailleurs, des livres à surprises, des jeux de lecture...

Attention, des rendez-vous à retenir :

- Comité de lecture, le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 20h.
- Accueil des classes, sur inscription, les mardi et vendredi matin.
- Accueil des seniors ; 2 jeudis par mois, de 8h30 à 11h30.

Horaires d'ouverture de la médiathèque : du mardi au vendredi, de 14h à 18h, et le samedi, de 10h à 16h. Fermeture le lundi. Tél. 41 43 10.



La Natte qui raconte

Atelier graff pendant les vacances



Encadrons nos jeunes talents plutôt que de les laisser tagger n'importe où. **Du 14 au 17 septembre**, un atelier graff est organisé à destination des 12 à 18 ans, de 8h à 11h.

Il est encadré par ATM Crew et clôture les différentes manifestations autour du hip-hop organisées pour les adolescents. Les productions réalisées au cours de l'atelier seront ensuite exposées à la médiathèque.

Renseignements et inscriptions sur place ou par téléphone au **41 43 10**.

Exposition de marionnettes

Du 26 octobre au 6 novembre se tiendra une exposition des marionnettes réalisées par les classes d'UPI (Unité Pédagogique d'Intégration) du collège de Koutio. L'exposition est le résultat de plusieurs mois de travail de création avec Bernard Billot (alias Papou) et les jeunes handicapés.

Mois du film documentaire

Du 9 au 30 novembre, tous les mardis soir à 18h, la médiathèque vous propose des projections, à raison de 2 courts-métrages par soirée. Vous pourrez ainsi découvrir ou redécouvrir certains des excellents films diffusés lors du Festival du cinéma des peuples, Ânû-rû âboro.



Toutes les animations sont gratuites. Pour tout renseignement, téléphoner au **41 43 10**.



LE MOIS DU PATRIMOINE

Cette année, le thème du Mois du patrimoine sera celui des « Mémoires calédoniennes ». En septembre, Dumbéa propose au public encore deux journées exceptionnelles de découvertes culturelles.

→ **Le 4 septembre** → **Le 11 septembre**

La maison Lacroix et ses jardins ouvrent leurs portes aux visiteurs pour une découverte ou une redécouverte de l'histoire calédonienne, à travers une exposition retraçant la vie de la famille Lacroix et sa maison.

Une édition limitée, La maison Lacroix côté jardin, de Bernard Suprin, sera mise à la disposition du public pour une visite guidée des jardins et de leurs plantes.

Toujours à la maison Lacroix, en partenariat avec les compagnies Les Kidams et Les Enfants migrants, le service culture et fêtes proposera les animations suivantes :

À 11h : spectacle de marionnettes, *La sorcière Ratatouille*, à voir en famille à partir de 3 ans.

À 13h30, 15h et 16h30 : contes et légendes d'ici et d'ailleurs. 3 conteurs et de fabuleuses histoires dans un style traditionnel (conte musical) ou contemporain (langage des signes, slam) vous feront voyager dans les jardins de la maison Lacroix et au-delà...

À partir de 18h : les jardins de la maison Lacroix accueilleront le public autour d'un apéritif cocktail avant le concert de 19h, ce qui permettra d'admirer la mise en lumière de l'artiste et éclairagiste Laurent Lange.

De 19h à 20h30 : concert de guitare classique dont le répertoire s'articulera autour des compositions de Tchaïkovski, Vivaldi, Moreno Torroba, Roland Dyens et Jo Portalier, avec les 3 musiciens du Conservatoire de musique de Nouvelle-Calédonie Patrice Caumel, Bertrand Villette et Lionel Toniolo, accompagnés du directeur, Jean-Pierre Cabée.



→ Au centre culturel de Dumbéa

Les animations annuelles

Le centre culturel vous propose :

→ Une salle de répétition, ouverte à tous (dans la limite des places disponibles), du lundi au vendredi, de 16h à 22h. **Tarif : 6 000 F par trimestre.**

→ Des cours de musique avec l'antenne du Conservatoire du musique.

→ De l'initiation au théâtre, avec Natalija Stéfanovic Frangeul, de la compagnie Le Petit Théâtre. De la gestuelle à l'élocution, en passant par le mouvement du corps et la familiarisation avec le texte et la scène.

Pour qui ? Les enfants de 7 à 12 ans. **Quand ?** Le mercredi, de 15h à 17h (hors périodes de vacances scolaires).

Tarif : 1 750 F par mois (4 séances).
Renseignements au 41 23 07.



→ Un atelier d'arts plastiques (techniques mixtes) pour enfants avec Patrice Kaikilekofé.

Pour qui ? Les jeunes de 7 à 12 ans. **Quand ?** Le mercredi, de 13h à 15h (hors périodes de vacances scolaires).

Tarif : 1 750 F par mois (4 séances).

Les stages vacances, du 13 au 23 septembre

Théâtre

→ Vacances théâtre, de 9h à 11h, pour les enfants de 7 à 12 ans, avec Natalija Stéfanovic Frangeul, de la compagnie Le Petit Théâtre (stage sur deux semaines).

Musique

→ Stage de percussions (djembé, chant...), de 13h à 15h, pour les enfants de 6 à 12 ans.



→ Stage de didjeridoo, de 15h à 17h, pour les enfants de 6 à 12 ans. Ces stages sont animés par l'association Ethnic Music. Le matériel est fourni.

Arts Plastiques

→ Peinture, céramique, sculpture, pour les enfants de 7 à 12 ans, avec Patrice Kaikilekofé. **Deux horaires** : de 8h à 11h et de 13h à 16h.

Renseignements au 41 23 07.

→ La Mélanésie accueillie

Samedi 18 septembre

Dans le cadre du Festival des arts mélanésiens, une rencontre des délégations invitées aura lieu au centre culturel de Dumbéa.

→ Voix du Sud

Vendredi 29 octobre

Dans le cadre du festival Les Voix du Sud, organisé en partenariat avec la province Sud, la commune de Dumbéa propose, le 29 octobre, un concert gratuit, ouvert à tous, au centre culturel.

→ Jeudi de Dumbéa

Jeudi 28 octobre

Dans le cadre de ce jeudi spécial, tous les artisans et les associations de Dumbéa ont été invités à se préinscrire au centre culturel de Dumbéa. Renseignements au 41 23 07.



→ Programmation des vide-greniers



Les prochains vide-greniers auront lieu les samedis 4 septembre, au stade d'Auteuil, et 2 octobre, au parc Fayard, de 7h à 13h.

Les inscriptions débutent respectivement les 23 août et 20 septembre. Elles seront prises les lundi, mardi et jeudi, de 8h à 15h, et le vendredi, de 8h à 14h.

S'adresser au bureau du COCAF, 56 avenue d'Auteuil, à Koutio. Tél. 41 40 15

→ Numéros utiles

Mairie de Dumbéa : 41 40 00 / Fax : 41 80 40
Service des affaires générales : 41 40 00 / Fax : 41 80 40
Cellule du contrat d'agglomération : 41 40 04

Direction Administrative et Financière
Services des finances et de la solde : 41 40 00 / Fax : 41 40 09
Service élections / état civil : 41 40 07 / Fax : 43 21 94
Service informatique : 41 40 00
Service des ressources humaines : 41 40 30 / Fax : 41 64 66
Service de la vie scolaire : 41 40 30 / Fax : 41 64 66

Direction des services techniques : 41 40 06 / Fax : 41 40 03

Direction Culture, Jeunesse, Sports et Prévention
Service culture et fêtes : 41 23 07 / Fax : 41 20 20
Centre culturel de Dumbéa : 41 23 07 / Fax : 41 20 20
Médiathèque municipale : 41 43 10 / Fax : 41 43 12
Service animation jeunesse (Maison de la jeunesse) : 43 24 00 / Fax : 43 24 00

Maison de quartier de Val-Suzon : 46 46 05

Maison de quartier de Jacarandas : 46 02 76

Service des sports : 41 22 26 / Fax : 43 95 28

Piscine municipale de Dumbéa : 41 24 40 / Fax : 41 22 93

Golf de Dumbéa : 41 80 00 / Fax : 41 94 47

Contrat Local Sécurité : 43 61 54

Police : 41 88 88 / Fax : 41 00 80

Centre de secours : 41 00 10 / Fax : 41 00 14

Caisse des écoles : 41 02 50 / Fax : 41 02 52

CCAS : 41 40 28 / Fax : 41 64 66

Mairie annexe de Dumbéa : 41 40 30 / 41 64 66

→ Karaoké géant

Le service animation jeunesse organise au centre culturel son karaoké géant, le samedi 2 octobre, de 17h à 22h. Renseignements au 43 24 00.

→ Artiste en résidence

Du 4 septembre au 2 décembre, la Ville de Dumbéa accueille Karine Clairsinvil, une jeune artiste suisse d'origine haïtienne. Elle mènera une recherche plastique sur les totems en Nouvelle-Calédonie, par le biais d'une résidence artistique organisée par l'association Les Arts Bougent en collaboration avec le centre culturel de Dumbéa. Une exposition de son travail de recherche est prévue début novembre au centre culturel.



Permanences de l'écrivain public

L'écrivain public reprend ses permanences sur Dumbéa et vous propose son aide afin de rédiger tous courriers administratifs, juridiques ou privés.

→ À la Maison de la jeunesse : jeudi, de 9h à 11h (43 24 00).

→ À la Maison de quartier de Val-Suzon : mardi, de 9h à 11h (46 46 05).

→ À la Maison de quartier de Jacarandas : mardi, de 13h à 15h (46 02 76).

Ateliers d'initiation à l'informatique

Caroline reprend ses ateliers d'initiation à l'informatique à la Cyber-base.

Accessible à tous les débutants motivés qui souhaitent s'initier à l'utilisation d'un ordinateur en douceur !

→ Lundi, de 13h à 15h.

→ Mardi, de 9h à 11h.

Tarif : 1 600 F avec accès à la Cyber-base pour l'année 2010.

→ Agenda

Septembre

Samedi 4 septembre

Marché et vide-greniers au stade d'Auteuil, de 7h à 13h (83 91 86).

Patrimoine : spectacle de marionnettes et contes déambulatoires de la Maison Lacroix (41 23 07).

Mardi 7 septembre

Comité de lecture à la médiathèque, de 18h à 20h.

Mercredi 8 septembre

« La Natte qui raconte » à la médiathèque, de 15h à 16h.

Ateliers au centre culturel (41 23 07).

Samedi 11 septembre

Patrimoine : concert de guitares classiques à la maison Lacroix.

Du lundi 13 au jeudi 23 septembre

Stage théâtre pour les 7 à 12 ans, de 9h à 11h.

Stage arts plastiques pour les 7 à 12 ans, de 8h à 11h.

Stage arts plastiques pour les 7 à 12 ans, de 13h à 16h.

Stage percussions pour les 6 à 12 ans, de 13h à 15h.

Stage didjeridoo pour les 6 à 12 ans, de 15h à 17h.

Les stages se déroulent au centre culturel. Renseignements au 41 23 07.

Du mardi 14 au vendredi 17 septembre

Atelier graff pour les 12 à 18 ans, à la médiathèque, de 8h à 11h (41 43 10).

Mercredi 15 septembre

« La Natte qui raconte » à la médiathèque, de 15h à 16h.

Atelier de perfectionnement bureautique, Internet, messagerie et utilisation de l'image, à la Maison de la jeunesse, de 8h à 10h.

Jeudi 16 septembre

Permanence de l'écrivain public à la Maison de la jeunesse, de 9h à 11h.

Vendredi 17 septembre

Ciné-mois, séance de cinéma gratuite à la Maison de quartier de Val-Suzon, à partir de 19h (41 23 07).

Samedi 18 septembre

Festival des arts mélanésiens.

« La Natte des P'tits bouts » à la médiathèque, de 10h à 11h.

Lundi 20 septembre

Ouverture de la piscine municipale.

Mercredi 22 septembre

« La Natte qui raconte » à la médiathèque, de 15h à 16h.

Atelier de perfectionnement bureautique, Internet, messagerie et utilisation de l'image, à la Maison de la jeunesse, de 8h à 10h.

Mercredi 29 septembre

« La Natte qui raconte » à la médiathèque, de 15h à 16h.

Ateliers au centre culturel (41 23 07).

Octobre

Samedi 2 octobre

Marché et vide-greniers au parc Fayard, de 7h à 13h.

Karaoké géant au centre culturel, de 17h à 22h (43 24 00).

Mardi 5 octobre

Comité de lecture à la médiathèque, de 18h à 20h.

Mercredi 6 octobre

« La Natte des P'tits bouts » à la médiathèque, de 9h à 10h.

« La Natte qui raconte » à la médiathèque, de 15h à 16h.



Ateliers au centre culturel (41 23 07).

Vendredi 8 octobre

Ciné-mois, séance de cinéma gratuite au centre culturel, à partir de 19h.

Mercredi 13 octobre

« La Natte qui raconte » à la médiathèque, de 15h à 16h.

Ateliers au centre culturel (41 23 07).

Samedi 16 octobre

« La Natte des P'tits bouts » à la médiathèque, de 10h à 11h.

Mercredi 20 octobre

« La Natte qui raconte » à la médiathèque, de 15h à 16h. Natte spécialement animée par Gilbert Tein, conteur de l'association Tâgadé et responsable du centre culturel de Hienghène.

Ateliers au centre culturel (41 23 07).

Du mardi 26 octobre au samedi 6 novembre

Exposition des marionnettes réalisées par les classes d'UPI (Unité Pédagogique d'Intégration) du collège de Koutio, à la médiathèque.

Mercredi 27 octobre

« La Natte qui raconte » à la médiathèque, de 15h à 16h.

Ateliers au centre culturel (41 23 07).

Jeudi 28 octobre

Jeudi de Dumbéa place de la Marne, à partir de 17h.

Vendredi 29 octobre

Festival Les Voix du Sud au centre culturel (41 23 07).